

en garde contre
leurs adhérens.
règle; cette règle
ers ou quittances
dent, et par les
erte et consignée,
fratics. Si les ad-
e, ils sont obligés
usque-là, le mal-

EYRE.

appel, 20 thermidor an 10.

70.

ANDRIOT, seul imprimeur de
appel. — An 10.



483

M É M O I R E

POUR PIERRE GIRARD,

Demeurant à la Chaize, commune d'Epinasse, départe-
tement d'Allier, appelant;

CONTRE

JOSEPH MAILLOT, marchand, demeurant à Clermont,
et CLAUDE PASCAL, propriétaire, demeurant à Cognac,
intimés.

EN cause principale, un monceau de procédures a été élevé
contre moi. L'on a fait des efforts inouis pour appuyer de nomi-
breuses et mauvaises applications des lois nouvelles. L'on n'a
pas vu que la dispute entre Maillot et moi, est plus scolastique
qu'une controverse en jurisprudence. L'on s'est éloigné de la
vraie signification des termes de ces lois. L'on y a supposé un
sens qu'elles n'ont pas. Il en est résulté une injustice bien sen-
sible, dont je poursuis la réparation. Devant les premiers juges,
j'ai réclamé en vain: au tribunal d'appel je serai plus heureux.

TRIBUNAL
D'APPEL,
A ECOM.

1ère. Section.
16 ventose
an 9. jugé
en faveur
de mémoire
pour infirmités.

Découverte et valorisation d'une source juridique méconnue : le factum ou mémoire judiciaire

Jeudi 7 juin 2012

8 heures 30

Salle 201 - Gergovia

Ecole de Droit de Clermont-Ferrand

Matinée : Réflexions autour d'une source juridique «hors normes»

Les factums intéressent peu les chercheurs ; souvent considérés comme la manifestation d'un esprit partisan, ils suscitent leur méfiance et en conséquence ne trouvent pas leur place auprès des autres sources de droit.

Pourtant ces mémoires, qui se rattachent à l'ensemble des branches du droit, révèlent de précieuses informations sur la société, l'économie, l'opinion publique, les sciences et techniques, permettent de recueillir les positions de la pratique, de mieux comprendre l'application de la règle et le déroulement des procédures. Ne faut-il pas alors reconsidérer leur utilité et leur importance dans la connaissance du droit et des institutions et voir en eux autre chose que de banales pièces de procès tendant à infléchir la décision du juge ?

8h30-8h45 : Accueil de M. le Doyen et de M. le Directeur du Centre Michel de l'Hospital

8h45-9h15 : Quel regard porter sur le factum ?

Présidence : M. Jean-Paul **ODDOS**,

Conservateur général des bibliothèques, Bibliothèque du patrimoine Clermont Communauté

Mme Céline **COMBETTE**,

Maître de conférences, Université Paris II, Panthéon-Assas

La chicane : un art au service du droit

M. Geoffrey **FLEURIAUD**,

Doctorant, Université de Poitiers, chercheur invité à la BNF

Le factum : une source inédite pour l'Histoire contemporaine française

9h15-9h45 : Quelle valeur donner à l'interprétation du droit, des usages et de la jurisprudence ?

Présidence : Mme Marie **BASSANO**,

Agrégée d'histoire du droit, Maître de conférences, Université Paris Descartes

Mme Géraldine **THER**,

Doctorante, Université de Bourgogne, Centre Georges Chevrier-UMR 5605

Les factums : une source pour l'histoire des femmes

M. Loïc **ROULETTE**,

Etudiant en M2 recherche histoire du droit et des institutions, Faculté de droit d'Aix-en-Provence

Le droit maritime au XVIIIe siècle à la lumière des factums

9h45-10h00 PAUSE (salle 253)

10h00-10h45 : L'exposé du déroulement de la procédure apporte-t-il des éléments nouveaux à l'histoire du procès ?

Présidence : M. le Professeur Jean-Louis **MESTRE**,

Université d'Aix-Marseille

Mme Céline **PAUTHIER**,

Maître de conférences, Université de Strasbourg

Conflits domestiques et publicité du débat judiciaire, du bon usage du factum dans le contentieux des communautés médicales

Mme Claire **CHATELAIN**,

Enseignante détachée au CNRSS

Les factums dans la procédure civile (1704-1709)

Mme Béatrice **FOURNIEL**,

Maître de conférences, Centre universitaire J.-F. Champollion, Rodez

Les pratiques procédurales à travers les factums à l'époque moderne

10h45-12h00 : Table ronde sous la direction de M. le professeur Jean-Louis MESTRE

12h00-13h30 : Déjeuner réunissant les intervenants

Après-midi : Traitement et valorisation des collections de factums

Disséminés dans de nombreuses bibliothèques, les factums ne font pas toujours l'objet d'un traitement systématique et restent ignorés de beaucoup de chercheurs par manque de visibilité. La valorisation des collections est en cours dans de nombreuses bibliothèques, universitaires, patrimoniales, municipales et se trouve consolidée par *l'appel à initiatives pour la mise en oeuvre d'un programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques (sources du droit coutumier et du droit local)* proposé conjointement par la Bibliothèque Nationale de France et la Bibliothèque interuniversitaire Cujas (Paris). Un état de la situation actuelle et des perspectives futures peut être dressé à partir de témoignages et propositions portant sur l'inventaire et le dépouillement des collections, les méthodes de classement, les numérisations en cours et à venir, la mise en ligne et l'accès aux données.

13h30-13h50 : Introduction

Présentation du programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques

Mme Claire **BONELLO**,

Conservateur des bibliothèques, coordinateur scientifique Gallica, Département de la coopération, Bibliothèque Nationale de France

Lancé en 2008, le programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques, copiloté par la Bibliothèque Nationale de France et la bibliothèque Cujas, a suscité de nombreux partenariats et de multiples initiatives de numérisation en sciences juridiques. Un ensemble documentaire en sciences juridiques d'environ 14 000 monographies et 170 périodiques issus des collections de la BNF et d'environ 2 millions de pages numérisées à partir des collections d'institutions partenaires est déjà disponible sur Gallica. Cet «univers juridique d'information» qui s'adresse aux professionnels du droit, au monde de la recherche comme au grand public, constitue un objet d'étude en soi.

13h50-14h40 : Mise en valeur des collections : exemples

Présidence : Mme Florence **ALIBERT**,

Docteur ès-lettres, Bibliothèque Clermont-Université

Mme Marielle **MOURANCHE**,

Conservateur en chef de bibliothèque, archiviste paléographe, SICD Université de Toulouse
Les factums toulousains dans la bibliothèque virtuelle Tolosana

M. Rémy **BURGET**,

Conservateur de bibliothèques, archiviste paléographe, BU Droit Aix-Marseille

Signalement et numérisation des factums conservés à la bibliothèque universitaire de droit d'Aix-en-Provence et dans d'autres institutions d'Aix et de Marseille : bilan et perspectives

M. Jean-Louis **ONETO**, Ingénieur en électronique et informatique, OCA Geo Azur Grasse

Mme Annie **GARRA**, Conservateur, directrice adjointe de la Bibliothèque municipale de Grasse

Le fonds des factums de la Bibliothèque Municipale Patrimoniale de Grasse, études et actions en cours

14h40-15h00 : PAUSE (Salle 253)

15h00-16h00 : Solutions informatiques. Indexation

Présidence : M. Fabrice **BOYER**,

Archiviste paléographe, directeur de la Bibliothèque Clermont Université

M. Mathieu **ANDRO**,

Chef de projet de numérisation, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris

Diffusion, référencement et valorisation des factums numérisés sur le web

Mme Amélie **GUARDIOLA**,

Bibliothèque universitaire de droit et d'économie, Aix-Marseille Université, antenne de la Canebière, Marseille

L'indexation des factums de la Bibliothèque universitaire de droit d'Aix-en-Provence

M. Eric **PANTHOU**,

Responsable du projet numérisation, Bibliothèque du Patrimoine Clermont Communauté

Mise en valeur d'un fonds de factums sur l'Auvergne. Indexation, exposition virtuelle, etc.

Premiers retours d'expérience

16h00-17h00 : Table ronde sous la direction de M. Fabrice **BOYER**



UdA | Université d'Auvergne

Le Centre Michel de l'Hospital (E.A. 4232) de l'École de droit de l'Université d'Auvergne organise le 7 juin 2012 une Journée d'étude sur le thème : *Découverte et valorisation d'une source juridique méconnue : le factum ou mémoire judiciaire.*

Cette Journée d'étude a pour objectif de croiser les points de vue des juristes, historiens et bibliothécaires sur la place et le rôle des factums dans la recherche actuelle et de s'intéresser aux programmes de valorisation des nombreuses collections existantes.

Elle se situe dans la suite du colloque international et de l'exposition organisés en juin 2010 pour le 500e anniversaire de la rédaction de la Coutume d'Auvergne qui ont permis de redécouvrir un riche patrimoine juridique, actuellement en cours de numérisation grâce à l'initiative de la Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté. Cette mise en valeur se poursuivra avec la numérisation prochaine des collections de factums et recueils d'arrêts conservés à la Cour d'Appel de Riom par la Bibliothèque Clermont Université.

Contacts :

Pr. Jacqueline Vendrand-Voyer
jvendrandvoyer@aol.com

Centre Michel de l'Hospital
recherche.cmh@u-clermont1.fr

École de Droit
41 Boulevard François Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand

